M/Mme…………………., Député.e / Sénateur.rice de la …ème circonscription de … ; ,

Lieu, le xx/xx/2023,

**Objet : Réforme des retraites 2023**

**Madame, Monsieur le Député, Sénateur**

**Le système de retraites par répartition français n'est à ce stade pas menacé** ! C’est ce que nous dit le Conseil d'Orientation des Retraites (COR). Le déficit projeté de 12 milliards d’euros pour 2027 ne représente en réalité que **3 % des** **dépenses de retraites par an** (s’élevant à 324 milliards).

Selon le COR, celui-ci reste « maîtrisé » et sur les 4 scénarios prévus pour les années suivantes, 3 prédisent que ce déficit va se résorber. L'effort demandé par le gouvernement est ainsi non seulement injuste, mais, à ce stade, inutile.

Cependant oui ! notre système actuel est injuste. Il est **injuste pour les femmes dont les pensions sont en moyenne 41% inférieures à celles des hommes.** Il est injuste pour tous les personnels polypensionnés (qui ont cotisé à plusieurs caisses de retraite différentes) car les règles de calcul leur sont très fortement défavorables. Ces polypensionné.es représentent plus d'un tiers de la population ! Malgré de timides avancées sur le montant des pensions les plus faibles, la réforme proposée ne règle rien de ces soucis structurels de notre système de retraite. Pire, elle **renforce encore certaines de ces injustices.**

Telle qu'elle est conçue, la réforme fait peser **l'intégralité de l'effort sur les actif.ves. Les entreprises, les retraité.es aisé.es ou d'autres ne sont pas mis à contribution.** Cette inégalité ne peut pas être socialement acceptable.

Repousser l'âge légal peut permettre de faire rentrer davantage de cotisations et de payer moins de pensions... en théorie ! Car en pratique **seuls 56% des Français de 55 à 64 ans sont en emploi**. Le chômage massif des séniors est un coût important pour l'assurance chômage (et risque donc de s'aggraver avec la réforme) et un manque pour les caisses de retraite.

**Repousser l'âge légal sans traiter ce sujet, c'est risquer simplement de faire passer le déficit du système de retraites à l'assurance chômage.** A l'opposé, trouver de vraies solutions pour améliorer l'emploi des séniors permettrait de combler largement le léger déficit actuel.

Le report de l'âge légal de la retraite à 64 ans touchera **davantage certains travailleur.ses que d'autres**: celles et ceux qui sont proches de la retraite et surtout celles et ceux qui ont commencé à travailler avant 21 ou 22 ans. Or **ces travailleur.ses sont aussi, souvent, celles et ceux qui occupent les emplois les moins rémunérés, les plus éreintants ; Ils ont l'espérance de vie en bonne santé la plus faible**. Ce sont aussi celles et ceux qui ont, pour beaucoup, permis à notre société de fonctionner au moment de la pandémie de Covid.

La réforme proposée ne touchera pas de la même façon les différentes classes sociales. Elle ne touchera pas non plus de la même façon les femmes et les hommes. On estime par exemple que **les femmes de la génération 1972 devront, en** **moyenne, travailler 9 mois de plus contre 5 mois pour les hommes** de la même génération.

Pour l’ensemble de ces raisons et parce que je veux croire que l’esprit des Lumières éclaire encore l’action politique, je vous exhorte, Madame, Monsieur le Député/Sénateur, à ne pas ratifier ce projet en l’état, mais à le faire évoluer dans le sens d’une plus grande justice sociale.

Recevez , Madame, Monsieur le Député, Sénateur, l’expression de haute considération.

[Liste des députés par Département - XVIe lÃ©gislature - Assemblée nationale (assemblee-nationale.fr)](https://www2.assemblee-nationale.fr/deputes/liste/departements)

[Liste par département - Sénat (senat.fr)](https://www.senat.fr/senateurs/sencir.html)